

teranga

Hospitalité (en wolof)

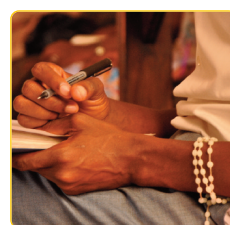
Nouvelles de la mission des frères Carmes Déchaux au Sénégal

La Vierge Marie dans les villages

Ouvrons cette Newsletter par une des activités de ces derniers mois qui nous a le plus marqués, **l'animation d'un chapelet hebdomadaire dans des villages chrétiens** proches de chez nous. Nous avons commencé par le village de Thioffior. Chaque mercredi du mois de Marie, nous nous rendions dans l'église du village pour une veillée ponctuée de chants, d'un enseignement, du chapelet, et de la consécration à Marie.

Cependant, les chrétiens des villages environnants n'avaient pu participer à ces veillées mariales en raison de l'heure tardive. **Il a donc fallu imaginer un « mois de Marie prolongé »**. Nous sommes allés dans le village de Keur Sélé. La prière avait lieu dans la cour de chaque maison, soigneusement balayée, un petit autel avec une belle nappe ayant été dressé. Tous se plaçaient : les adultes et les jeunes filles sur les chaises et les bancs, les enfants sur les nattes et les gars debout. Au fur et à mesure que la veillée avançait, l'ombre des cases en paille disparaissait dans la nuit et les étoiles accompagnaient de leur scintillement les dernières invocations à la Reine du Ciel. **La statue de Marie était ensuite vénérée dans la famille pour la semaine**, avant d'être conduite le mercredi suivant en procession dans une autre famille par les enfants et les frères au son des litanies chantées et des battements de mains.

Cette intercession a été accompagnée de signes visibles. Fin mai à Thioffior, un homme providentiel a proposé un projet de réfection de l'église. Et le jour de la dernière veillée mariale à Keur Sélé, nous apprenions la nomination de notre nouvel évêque, intention que les chrétiens avaient portée avec insistance. Lors de cette dernière veillée eut lieu aussi le baptême d'un enfant. **La Vierge Marie témoignait ainsi de son amour maternel envers les pauvres et les petits, encourageait la fidélité à l'Église et à la grâce baptismale.**



Une expérience de prédication

Nous sommes chaque année, et de plus en plus, sollicités pour prêcher les retraites annuelles à des communautés religieuses.

Or prêcher une retraite est une expérience, et d'abord pour le prédicateur. Deux aspects m'ont frappé.

- **Le sérieux des retraitants** : autant nous mesurons, durant l'année, l'hyperactivité habituelle au service des populations, autant... la retraite, c'est la retraite !

Pas d'avarice sur le temps passé à la chapelle. Chacun y puise réellement une ardeur nouvelle pour aimer Jésus et Le faire aimer. Quel encouragement pour l'accompagnateur lui-même !

- Mais aussi **le constat des difficultés des consacrées** : souffrances communautaires, difficultés dans la fidélité aux engagements, usure... Comme en Europe ? Oui, et non ! On est bien au Sénégal. Ce sera un autre article. Sant Yalla !





Voyage à Kédougou



Un de nos anciens séminaristes, Gérard Keita, est revenu à Keur Mariama pour sa retraite préparatoire à l'ordination sacerdotale. Nous avons ainsi eu l'occasion de l'entourer pour cette étape à Kédougou, dans le sud du Sénégal, dont il est originaire. Il faut une journée de voyage pour atteindre cette zone montagneuse, l'unique du Sénégal, proche de la frontière du Mali et de la Guinée. **Les chrétiens sont surtout des ethnies Bedik et Bassari, très attachées aux traditions, et s'étant réfugiés dans les montagnes pour fuir la persécution.** Le village de Gérard où nous sommes allés, est à 24 kilomètres de Kédougou atteignable uniquement à pied après une demi-heure de marche, avec 900 personnes vivant en montagne. **Les habitants vivaient de la religion traditionnelle jusqu'à la venue du premier missionnaire chez eux, un missionnaire du Sacré Cœur de notre diocèse de Kaolack ! Aussi ces ethnies sont surtout catholiques ou de religion traditionnelle, une particularité dans ce pays musulman. Il n'y avait pas eu d'ordination sacerdotale à Kédougou depuis 18 ans !** Puis-ent de nombreux jeunes suivre cet exemple, en particulier chez les filles, car aucune Bedik n'a osé franchir le pas de la vie religieuse à ce jour, malgré la présence de missionnaires et de sœurs depuis plus de 60 ans.

Nouvelles du jardin

Cette année, nous avons œuvré dans deux directions principales : d'une part, mener quasiment à terme l'implantation de grands arbres forestiers, et d'autre part, mettre en route de nouvelles activités génératrices de rapport financier. C'est ainsi que nous nous essayons à l'exploitation du moringa, et que nous cherchons à progresser dans la production d'arbres fruitiers. Quarante pieds de moringa ont été semés pour la production de feuilles, et une dizaine d'arbres pour la production de graines.



Nous nous donnons quelques années pour expérimenter à petite échelle cette culture et surtout pour parvenir à avoir un bon réseau de commercialisation.

Un nouvel évêque pour Kaolack



Nous avons un nouvel évêque ! Après trois ans et demi d'attente, le Pape a nommé évêque de Kaolack le **Père Martin Tine**, religieux sénégalais de la congrégation du Saint Sacrement, et originaire du diocèse de Thiès. Il a exercé de nombreuses charges dans son ordre à Dakar, où un de nos frères l'a connu, et à Rome. Nous sommes dans la joie de cette nomination, et lui souhaitons la bienvenue.

Amadou, notre gardien, a fait une formation pour le greffage, et acquiert maintenant expérience et dextérité dans cet art en l'exerçant. Nous commençons modestement la production de manguiers et d'agrumes par une pépinière. L'an prochain ou dans deux ans, les plants déjà obtenus seront greffés.

Pour soutenir la mission des frères Carmes au Sénégal, adressez vos dons à la Procure des Missions

Newsletter Teranga - Parution septembre 2018

Supplément gratuit à la revue missionnaire Teranga • N° ISSN : 2265-9633 • Imprimé à 5000 exemplaires.

Photos : Carmes du Sénégal

Editeur : Procure des Missions des Carmes Déchaux - 10 bis rue Moquin-Tandon - 34090 Montpellier

■ Par virement bancaire

N° de compte bancaire international :
IBAN : FR76 3078 8001 0020 0902 8000 172
BIC : NSMBFRPPXXX
PROCURE DES MISSIONS

■ Par chèque à l'ordre de la Procure des Missions et à adresser à :

• France : Procure des Missions
10 bis, rue Moquin-Tandon - 34090 Montpellier
e-mail : zelateur.mission@carmel.asso.fr

Important :

Si vous désirez recevoir un reçu fiscal permettant une déduction d'impôts, veuillez rédiger votre chèque à l'ordre de la **Fondation des Monastères** et l'envoyer à la Procure des Missions.

• Suisse : CCP 17-315529-6

• Canada : Chèque à l'ordre de la **Mission des Carmes** et à envoyer à :
Couvent des Carmes, 600 rue Notre-Dame Est,
Trois-Rivières (Québec) G8T 4G8 Canada.